

## **AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE**

1. **COLLECTIVITE CONTRACTANTE** : CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE de la VILLE de MURET – 31600 MURET
2. **POUVOIR ADJUDICATEUR** : Monsieur le Président du C.C.A.S, Maire de MURET
3. **OBJET de la CONSULTATION (cf au RdC)** : Confection – Conditionnement de repas individuels selon le procédé de la liaison froide distribués par barquettes jetables et Portage au domicile des personnes âgées et des personnes handicapées.
4. **PROCÉDURE de PASSATION** : Procédure Adaptée Ouverte (Art 28 CMP) – **MAPA CCAS 2011/071 PS**
5. **CRITÈRES** de Sélection des Candidatures et d'Attribution des Marchés :

### **Candidatures**

- régularité de la situation administrative, juridique, fiscale et sociale, importance des moyens humains, matériels et financiers de la Société en rapport avec l'objet du marché,
- capacités techniques et financières, expérience et compétences professionnelles, références opérationnelles (liste des collectivités de référence au cours des 3 dernières années)
- attestation d'assurance Responsabilité Civile et Responsabilité Professionnelle en cours de validité.

### **Offres**

- Prix (60%)
- Valeur technique et qualitative (30 %) (voir RC)
- Délai et adaptabilité (10%)

6. **RETRAIT des Dossiers** de Consultation auprès du SERVICE des MARCHÉS PUBLICS de la VILLE de MURET – Demande par FAX au 05 61 51 95 41, ou sur le site dématérialisé OMNIKLES  
[https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com /](https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/)
7. **QUANTITE ou ETENDUE du MARCHÉ** : Marché à bons de commandes.  
Quantité minimum annuelle : 16 000 repas – Quantité maximum annuelle : 30 000 repas.
8. **DUREE du MARCHÉ ou DÉLAI d'EXÉCUTION** :
  - 12 mois à compter du 1<sup>er</sup> février 2012 au 31 janvier 2013.
9. **RENSEIGNEMENTS** :  
**Fonctionnels** :  
\*auprès de la Directrice du CCAS : **Patricia CARITG ☎ 05 61 51 90 50 ou son Adjointe Cathy SAISON**  
**Administratifs** :  
\* auprès du Service Marchés Publics : Martine DESCAZAUX ☎ 05 61 51 95 81
10. **DELAJ de VALIDITE des OFFRES** : 90 jours
11. **MODALITES de FINANCEMENT et de PAIEMENT** : règlement par mandats administratifs – paiement en 30 Jours maximum – Financement sur Budgets correspondants aux dépenses
12. **PROCEDURE de RECOURS** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE Cedex - ☎ 05 62 73 57 40 - mail : [greffe.ta-toulouse@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulouse@juradm.fr) – web : [www.ta-toulouse.juradm.fr](http://www.ta-toulouse.juradm.fr).
13. **Précisions concernant les délais d'introduction des recours : selon les dispositions du CDJA**
  - référé précontractuel (L551-1) l'introduction du recours peut se faire jusqu'à la signature du marché
  - référé contractuel (art L 551-13 à L 551-23) dans un délai de trente et un jours suivant la publication de l'avis d'attribution
  - recours (art R 421-1) dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision de rejet
  - recours direct contre le contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.
14. **DATE LIMITE DE RÉCEPTION des OFFRES** : Lundi 05 Décembre 2011 - 10 heures –
15. **DATE d'ENVOI de la PUBLICATION** : Mardi 08 novembre 2011

